

## Le Tour des Alpagnes - Charte de sécurité

### FAITES PREUVE DE RESPECT

Cédez le passage aux piétons. Avant de doubler, assurez-vous que l'on a remarqué votre présence.

### ACCEPTEZ VOS LIMITES

Faites preuve de concentration et d'anticipation sur les sentiers, adaptez votre vitesse à la situation et à vos capacités.

### PROTÉGEZ-VOUS

Portez des équipements de protection appropriés. Planifiez votre itinéraire et portez une tenue adaptée aux conditions météorologiques.

### RESTEZ SUR LES SENTIERS

N'empruntez que des sentiers balisés autorisés pour la pratique du VTT. Tenez compte des éventuelles restrictions saisonnières.

### RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT

Faites attention à la faune et à la flore. Refermez les passages de clôture après votre passage. À proximité du bétail, tenez votre chien en laisse et ne cherchez pas à toucher les animaux. N'approchez pas des veaux, ne les touchez pas et ne vous placez pas entre le veau et sa mère.

### NE LAISSEZ AUCUNE TRACE

Ne jetez pas vos déchets dans la nature.

Les participants sont responsables de leur propre matériel et doivent être assurés individuellement contre les accidents. Les participants ont l'obligation de se conformer aux règlements sur la circulation routière. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de vol et de dégâts.